

RÉPONSE DE SCGM À UNE DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

Origine : Demande de renseignements no 1 en date du 11 mai 2004

Demandeur : Régie de l'énergie

Référence : SCGM-1, document 1, page 12

Préambule :

« Le coût du terrain est estimé à 520 000 \$ ».

Questions :

- 4.1 Veuillez confirmer si le propriétaire actuel du terrain est une société apparentée ou non à SCGM.
 - 4.2 Veuillez indiquer si SCGM a négocié une option d'achat sur le terrain convoité. Si oui, veuillez indiquer le coût de cette option et si celui-ci est inclus dans le coût d'achat du terrain.
 - 4.3 Veuillez indiquer, au sujet du terrain, si des analyses environnementales ont été faites concernant des substances contaminées. Si oui, veuillez indiquer les coûts de la décontamination et déposer en preuve les évaluations environnementales. Veuillez indiquer si ces coûts sont inclus dans le coût d'achat du terrain.
-

Réponses :

- 4.1 Le propriétaire du terrain est le « Parc Technologique du Québec Métropolitain », non apparentée à SCGM
 - 4.2 SCGM a déjà négocié une option d'achat sur le terrain. Le coût de cette option s'élève à 5 000 \$. Ce montant n'est pas inclus dans le coût d'achat du terrain. Par contre, il inclut dans les services professionnels.
 - 4.3 Oui, une analyse environnementale a été faite et aucune contamination n'a été retrouvée. Aucun coût de décontamination n'a donc été déboursé. Vous trouverez en annexe les évaluations environnementales.
-



**Lots 1 533 675 et 1 917 761
Rue Einstein, Québec (Sainte-Foy - Sillery)**

Évaluation environnementale de sites - Phases 1 et 2

Rapport



**Lots 1 533 675 et 1 917 761
Rue Einstein, Québec (Sainte-Foy - Sillery)**

Évaluation environnementale de sites - Phases 1 et 2

Rapport

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "N. Lalonde", written over a light yellow rectangular background.

Normand Lalonde, bio.
Chargé de projet



Conseillers en environnement et
en aménagement du territoire

1075, Côte du Beaver Hall
Bureau 200
Montréal, Québec
Canada H2Z 1S5
Tél. : (514) 954-8800
Télécopieur : (514) 954-8818
E-mail : entraco@entraco.ca

Montréal, janvier 2004
P33788

ÉQUIPE DE TRAVAIL

Normand Lalonde, directeur de projet (É.E.S.A)⁽¹⁾

Claude Desjardins, technicien senior (É.E.S.A)⁽¹⁾

Jackie Cyr, préposée au traitement de texte

⁽¹⁾ É.E.S.A. pour Évaluateur environnemental de sites agréé (Association québécoise de vérification environnementale)

Table des matières

1. OBJECTIF, PORTÉE ET MÉTHODOLOGIE DE L'ÉVALUATION.....	1
2. LOCALISATION ET DESCRIPTION DU SITE ET DES ENVIRONS.....	3
3. HISTORIQUE.....	6
4. RÉSULTATS DES ENQUÊTES.....	8
4.1 Plan d'assurance incendie.....	8
4.2 Enquête auprès du ministère de l'Environnement du Québec.....	8
4.3 Répertoire des terrains contaminés.....	8
4.4 Enquête auprès du ministère des Ressources naturelles.....	8
4.5 Enquête auprès de la Ville de Québec.....	8
5. VISITE DES SITES.....	9
6. RÉSULTATS DE LA CARACTÉRISATION.....	10
7. CONCLUSION SUR L'ÉTAT ENVIRONNEMENTAL DES SITES.....	11

Liste des figures

Figure 2.1 Localisation des sites à l'étude.....	4
Figure 2.2 Plan de cadastre.....	5

Liste des annexes

Annexe 1.	Résultat de la recherche de titres de propriété
Annexe 2.	Dossier photographique
Annexe 3.	Correspondance avec les organismes concernés
Annexe 4.	Plans de localisation des sondages
Annexe 5.	Résultats d'analyses

1. OBJECTIF, PORTÉE ET MÉTHODOLOGIE DE L'ÉVALUATION

Le Groupe-conseil Entraco Inc. a été mandaté par Gaz Métro pour effectuer l'évaluation environnementale des lots 1 533 675 et 1 917 761 situés dans le Parc technologique du Québec métropolitain, ville de Québec.

L'objectif de l'évaluation est de formuler un avis sur l'état environnemental des sites à l'étude. La présente démarche correspond aux « Phases 1 et 2 » d'une évaluation environnementale de site (vérification environnementale), c'est-à-dire qu'elle vise les objectifs suivants :

- Phase 1 : déterminer, par le biais d'une enquête sommaire et d'une inspection visuelle, si des facteurs antérieurs et/ou actuels ont pu ou peuvent affecter la qualité environnementale du site; la démarche employée s'inspire des méthodes standard d'évaluation environnementale, notamment la norme CSA Z768;
- Phase 2 : vérifier la présence ou l'absence de contamination suite aux résultats de la Phase 1; la démarche employée s'inspire des méthodes standard d'évaluation environnementale, notamment la norme CSA Z769 et des guides de caractérisation élaborés par le ministère de l'Environnement du Québec (MENV).

De façon plus spécifique, la méthode utilisée est la suivante :

- Phase 1 :
 - recherche de titres de propriété (voir annexe 1) ;
 - examen des photographies aériennes de 1972, 1973 et 1984;
 - examen de cartes topographiques de 1962, 1944, 1934, 1929 et 1920;
 - visite et inspection visuelle de la propriété (voir dossier photographique à l'annexe 2) ;
 - enquête auprès du ministère de l'Environnement du Québec (voir annexe 3) ;
 - enquête auprès de la Direction du développement des hydrocarbures du ministère des Ressources naturelles du Québec, de la Faune et des Parcs du Québec (voir annexe 3) ;
 - enquête auprès du service du Greffe de la ville de Québec ;
 - examen de la banque de données du Répertoire des terrains contaminés du ministère de l'Environnement du Québec (auparavant GERSOL et GERLED).
- Phase 2 :
 - échantillonnage des sols :
 - prélèvement de 43 échantillons de sols répartis dans 14 stations, c'est-à-dire sept stations par lot;
 - préparation de quatre échantillons composés;
 - analyse des paramètres suivants :
 - hydrocarbures C₁₀-C₅₀ et métaux de dépistage;
 - interprétation des résultats en tenant compte de la *Politique de protection des sols et de réhabilitation des terrains contaminés* du MENV.

Étant donné que les lots à l'étude étaient des terrains vacants, aucun plan d'assurance incendie n'a été examiné.

Les commentaires émis dans le présent rapport relativement à l'évaluation environnementale Phase 1 sont basés uniquement sur les informations transmises par les personnes rencontrées ou contactées, sur les observations faites durant la visite et sur l'analyse des documents disponibles et des photographies aériennes. Les résultats de l'évaluation environnementale Phase 2 (caractérisation) reflètent les conditions rencontrées aux lieux de sondage et aux moments du prélèvement des échantillons.

2. LOCALISATION ET DESCRIPTION DES SITES ET DES ENVIRONS

Les détails relatifs à la localisation des sites sont les suivants (voir figures 2.1 et 2.2) :

- adresse civique : aucune; au nord de la rue Einstein, dans les limites du Parc technologique du Québec métropolitain;
- municipalité : Québec, arrondissement de Sainte-Foy - Sillery;
- numéros de lot : lots 1 533 675 et 1 917 761 du Cadastre du Québec;
 - le lot 1 533 675 fut créé lors de la rénovation cadastrale, en date du 23 août 2000; il est la résultante de l'annulation du lot 1016 de la paroisse de Ste-Foy;
 - le lot 1 917 761 fut créé lors de la rénovation cadastrale, en date du 23 août 2000; il est la résultante de l'annulation du lot 1013 de la paroisse de Ste-Foy.

Les occupations relevées sur les terrains adjacents sont les suivantes (voir dossier photographique à l'annexe 2)⁽¹⁾ :

- à l'est et à l'ouest des lots : terrains vacants partiellement boisés;
- au nord des lots : ligne électrique et emprise d'Hydro-Québec;
- au sud des lots : rue Einstein et autoroute 440.

Les caractéristiques des lots sont les suivantes (voir dossier photographique à l'annexe 2) :

- lot 1 533 675 :
 - lot vacant d'une superficie de 19 509 m² (210 000 pi²);
 - surface presque complètement boisée, recouverte principalement de feuillus et de quelques conifères;
 - aucun immeuble n'a occupé le site.
- lot 1 917 761 :
 - lot vacant d'une superficie de 19 509 m² (210 000 pi²);
 - surface presque complètement boisée, recouverte de feuillus et de conifères;
 - aucun immeuble n'a occupé le site.

⁽¹⁾ Pour faciliter la compréhension du texte, les orientations géographiques mentionnées ne sont pas déterminées par rapport au nord géographique mais à partir de l'axe de l'autoroute 40 considéré est-ouest.

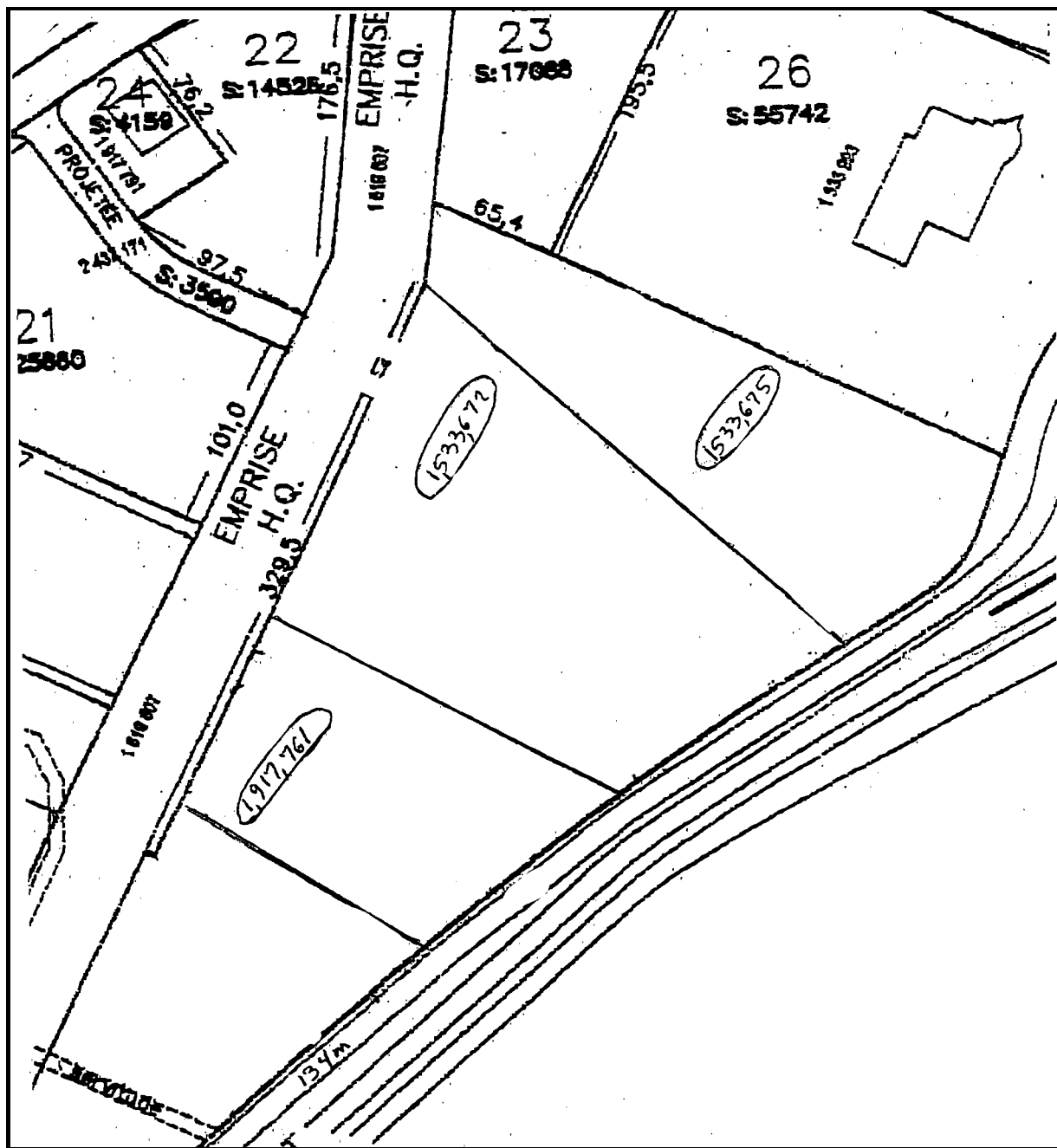


Figure 2.2 Plan de cadastre

3. HISTORIQUE

Les informations sur l'historique des lots et du secteur environnant ont été tirées de l'analyse des photographies aériennes, des cartes topographiques et de la recherche de titres de propriétés. Elles sont résumées ci-après.

1920

- Lot 1 917 761 presque complètement boisé.
- Lot 1 533 675 boisé principalement vers le nord.
- Voies ferrées (CN et CP) présentes au sud de la future autoroute 440, dans l'emprise actuelle d'Hydro-Québec au nord des sites et près de la limite nord actuelle du parc technologique.
- Aucune ligne de transport hydro-électrique.

1929

- Même occupation pour les deux lots.
- Ligne de transport hydro-électrique de Shawinigan Water & Power Co. (SWPC) le long de la voie ferrée du Canadien National située près de la limite nord actuelle du parc technologique; aucune autre ligne de transport hydro-électrique.

1934

- Même occupation pour les deux lots.
- Ligne de transport hydro-électrique de Shawinigan Water & Power Co. (SWPC) le long de la voie ferrée du Canadien National située près de la limite nord actuelle du parc technologique et au nord des sites (voie ferrée du Canadien Pacifique).

1944

- Même occupation pour les deux lots.
- Ligne de transport hydro-électrique de Shawinigan Water & Power Co. (SWPC) le long de la voie ferrée du Canadien National située près de la limite nord actuelle du parc technologique et le long de la voie ferrée du Canadien Pacifique au nord des sites.

1962

- Même occupation pour les deux lots.
- Au nord des sites, seule la ligne de transport hydro-électrique d'Hydro-Québec est présente; la voie ferrée a été démantelée.
- À la limite nord du parc technologique, seule la voie ferrée est présente.
- L'autoroute 440 est construite.

1972

- Même occupation pour les deux lots.
- Pour le lot 1 917 761, on observe la présence de deux fossés traversant les limites nord et sud du lot, de même qu'une dépression traversant le lot du nord au sud et qui semble relier les deux fossés.
- Présence d'un chemin de terre reliant la rue Einstein à une résidence située au nord du parc technologique (ce dernier ne débutera ses activités qu'en 1988).
- Rue Einstein partiellement construite : à partir du milieu de l'emprise d'Hydro-Québec vers l'ouest et à partir du milieu de la limite sud du lot 1 533 675 vers l'est.

1973

- Bâtiment du Gouvernement du Québec présent à l'ouest de l'emprise d'Hydro-Québec, le long de la rue Einstein.
- Bâtiment d'Hydro Technologie présent à l'est du boulevard actuel du Parc technologique.

1984

- Même occupation pour les deux lots.
- Pour le lot 1 917 761, dépression observée en 1972 très visible et présence d'eau dans celle-ci (photographie aérienne prise en avril).
- Rue Einstein complétée.

2003

- Même occupation pour les deux lots.
- Bâtiment présent à l'est du lot 1533 675 : Produits biologiques Shire.

4. RÉSULTATS DES ENQUÊTES

4.1 PLAN D'ASSURANCE INCENDIE

Étant donné que les sites à l'étude sont des terrains vacants qui n'a jamais été occupé par un bâtiment, aucun plan d'assurance incendie n'a été examiné.

4.2 ENQUÊTE AUPRÈS DU MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT DU QUÉBEC

Une demande d'information a été transmise à la Direction régionale de Montréal du ministère de l'Environnement du Québec (MENV) afin de vérifier la présence d'un dossier (permis, avis d'infraction, etc.) relativement à la propriété à l'étude. Selon l'information obtenue, le ministère ne possède aucun dossier concernant les sites à l'étude.

4.3 RÉPERTOIRE DES TERRAINS CONTAMINÉS

Les sites à l'étude ne sont pas répertoriés dans la banque de données du Répertoire des terrains contaminés du ministère de l'Environnement du Québec. Aucune autre propriété n'est répertoriée sur la rue Einstein.

4.4 ENQUÊTE AUPRÈS DU MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES

Une demande d'information a été transmise à la Direction du développement des hydrocarbures du ministère des Ressources naturelles du Québec (MRN). Étant donné que les sites à l'étude sont des terrains vacants qui n'ont jamais été occupés par un bâtiment et qui n'ont jamais eu d'adresse civique, le MRN ne possède aucun dossier.

4.5 ENQUÊTE AUPRÈS DE LA VILLE DE QUÉBEC

Une demande d'information a été transmise au service du greffe de la Ville de Québec. Lors de la publication du présent rapport, la Ville de Québec n'avait pas encore répondu à la demande. Lorsque la réponse sera obtenue, une copie de celle-ci sera transmise à Gaz Métro et devra être annexée au rapport.

5. VISITE DES SITES

Le deux lots ont été visités le 3 décembre 2003 par monsieur Normand Lalonde du Groupe-conseil Entraco Inc. Lors de cette visite, les terrains étaient recouverts d'une mince couche de neige (voir dossier photographique à l'annexe 2).

Les deux lots sont recouverts presque totalement d'une végétation arborescente composée de feuillus et de conifères. Sur le lot 1 533 675, une cabane en bois est érigée et semble abandonnée; elle a probablement été utilisée par des jeunes par amusement.

Aucun indice de contamination n'a été observé sur les lots à l'étude. De plus, aucune structure ou équipement à risque environnemental n'y était présent. Finalement, aucun indice d'entreposage antérieur ou actuel de déchets ou de matières dangereuses n'a été relevé.

6. RÉSULTATS DE LA CARACTÉRISATION

Au total, 43 échantillons de sols ont été prélevés dans 14 stations (voir annexe 4), c'est-à-dire généralement trois échantillons par station à des profondeurs variables, mais généralement de 0-50 cm, 50-100 cm et 100 cm et plus. Les analyses ont été effectuées sur quatre échantillons composés de surface (0-50 cm). Ceux-ci ont été préparés de la façon suivante :

- CO1 :0à50 : mélange des échantillons de surface (0 à 50 cm) PE-11, PE-12 et PE-13;
- CO2 :0à50 : mélange des échantillons de surface (0 à 50 cm) PE-14, PE-15, PE-16 et PE-17;
- CO3:0à50 : mélange des échantillons de surface (0 à 50 cm) PE-1, PE-2 et PE-3;
- CO4:0à50 : mélange des échantillons de surface (0 à 50 cm) PE-4 PE-5, PE-6 et PE-7.

Les paramètres analysés sont les suivants : hydrocarbures pétroliers C₁₀-C₅₀ et métaux de dépistage (Cd, Cr, Cu, Ni, Pb et Zn).

En tenant compte des critères de la *Politique de protection des sols et de réhabilitation des terrains contaminés* du MENV, les résultats d'analyses permettent de faire les constatations suivantes (voir certificats d'analyses à l'annexe 5) :

- pour les hydrocarbures C₁₀-C₅₀ et les BPC, les concentrations des quatre échantillons sont inférieures à la limite de détection, donc sous les critères A⁽¹⁾ de la Politique du MENV;
- pour les métaux de dépistage (Cd, Cr, Cu, Ni, Pb et Zn), les concentrations des quatre échantillons sont inférieures aux critères A⁽¹⁾ de la Politique du MENV.

⁽¹⁾ Les critères A de la Politique du MENV représentent les teneurs de fond pour les substances inorganiques et les limites de quantification pour les substances organiques.

7. CONCLUSION SUR L'ÉTAT ENVIRONNEMENTAL DES SITES

Les informations recueillies dans le cadre de l'évaluation environnementale de site Phases 1 et 2 des lots 1 533 675 et 1 917 761 du Cadastre du Québec, situés dans les limites du Parc technologique du Québec métropolitain, tel que montré sur le plan de cadastre (voir figure 2.2), nous permettent de faire les constatations suivantes :

- le lots à l'étude sont des terrains vacants sur lequel aucun bâtiment n'a été érigé (exception faite d'une petite cabane artisanale); il est actuellement recouvert d'une végétation arborescente;
- aucun indice de contamination n'a été observé sur le site; de plus, aucune structure ou équipement à risque environnemental n'y a été observé;
- la recherche historique n'a révélé aucune occupation ou activité à risque environnemental significatif sur le site qui était utilisé dans le passé à des fins agricoles;
- une caractérisation environnementale des sols a permis de constater que toutes les concentrations des échantillons prélevés sur les lots à l'étude sont inférieures aux critères A de la Politique du MENV qui représentent les teneurs de fond pour les substances inorganiques et les limites de quantification pour les substances organiques.

La présente évaluation environnementale Phases 1 et 2 a été réalisée conformément aux méthodes standard d'évaluation environnementale, notamment en se basant sur les normes CSA Z768 et CSA Z769 et sur les guides de caractérisation élaborées par le ministère de l'Environnement du Québec (MENV). Les résultats de cette évaluation indiquent que l'état environnemental des sites est satisfaisant pour l'usage projeté (commercial) et qu'il n'y a pas lieu de poursuivre le processus d'évaluation environnementale.

Annexe 1

Résultat de la recherche de titres de propriété

SERVICE MESSA-REC INC.
235 de Beaujeu
St-Polycarpe (Québec)
J0P 1X0
tél: 514-265-3370
cell : 514-898-7645
E-Mail : messarec@rocler.qc.ca

Dossier : Parc technologique de la région de Québec
Site : terrain vacant
Ville : de Québec
District judiciaire de Québec
Lots : 1917761 & 1533675 Cadastre du Québec.
Propriétaire : Parc technologique de la région de Québec.

Historique.

L'étude porte sur deux lots.

Situation géographique.

Lot 1917761

Le lot 1917761 Cadastre du Québec a une superficie de **trente-cinq mille neuf cent treize mètres carrés (35,913 m.c)**. Il a une forme irrégulière, savoir plus étroit dans sa limite sud-ouest et très large dans sa limite nord-est.

Ce lot fut créé lors de la rénovation cadastrale, en date du 23 août 2000. Il est la résultante de l'annulation du lot 1013 de la paroisse de Ste-Foy, créée le 12 juin 1995. Ce lot provient de l'annulation de partie des lots originaux connu sous les numéros de lot 101, 101A & B, 101-1, 102, 103, 104 & 105.

Lot 1533675

Le lot 1533675 a une superficie de **trente-sept mille cent soixante et un mètres carrés et deux dixièmes de mètre carré (37,161.2 mc)**. Ce lot fut créé lors de la rénovation cadastrale, en date du 23 août 2000. Il est la résultante de l'annulation du lot 1016 de la paroisse de Ste-Foy. Ce lot a été déposé en date du 12 juin 1995. Le lot 1016 provient de l'annulation des parties des lots originaux connus sous les numéros de lot 105 & 106 de la dite paroisse.

Il est à noter que ces deux lots ne sont pas contiguës. Il y a un chemin qui fait le lien avec deux autres chemins parallèles et bornant le lot 1917761. Le lot 1533675 est contiguë au lot 1533672 qui est riverain du chemin mentionné antérieurement.

Aucun bail, avec autorisation de distribuer des produits dérivés du pétrole, n'a été enregistré sur le ou les dits lots

Chaîne de titre

Les deux lots

1.- Parc technologique de la région de Québec à acquis les dits lots et plusieurs autres de la couronne provinciale, ministère du transport, aux termes d'un acte de cession reçu par Me Jean François la Rue, sous sa minute 8630, le 30 novembre 1999, enregistré le 1 décembre de l'année, sous le numéro 1718511.

Lot 1016 paroisse de Ste-Foy

Parties de lots 105 & 106 paroisse de Ste-Foy

2.- La couronne provinciale à acquis des grandes parties de lot de la Corporation des Frères des écoles chrétiennes, aux termes d'un acte de vente reçu le 29 janvier 1959, enregistré sous le numéro 453142.

3.- La Corporation des Frères des écoles chrétiennes, à acquis de plus grandes superficies de lot du Séminaire de Québec, aux termes d'un acte de vente reçu le 25 octobre 1946, enregistré sous le numéro 309339.

4.- Le Séminaire de Québec à acquis le lot de Monsieur John J Brophie, aux termes d'un acte de vente reçu le 26 juin 1930, enregistré sous le numéro 222460.

5.- Monsieur Brophie à acquis le lot de son père Michael Brophie, aux termes d'une donation reçu en 1899, enregistré sous le numéro 10790.

Lot 1013

Parties des lots 101-1, 101, 101A, 101B, 102, 103, 104 & 105.

Lot 101-1& 104

6.- La couronne provinciale a expropriée des terres appartenant à l'hôpital l'Hôtel Dieu de Québec, aux termes d'un acte en date du 17 mai 1957, enregistré sous le numéro 429389.

7.- L'hôpital de l'Hôtel Dieu de Québec à acquis la partie de lot de Monsieur Ulric Jean, aux termes d'un acte en date du 5 octobre 1939, enregistré sous le numéro 254073.

8.- Monsieur Jean a acquis la partie de lot aux termes d'une vente pour taxe, le 16 mars 1936, enregistré sous le numéro 251692. Le propriétaire déchu étant Monsieur Thomas McLysh.

9.- Monsieur McLysh à acquis par donation de J D McLysh, aux termes d'un acte en date du 10 octobre 1924, enregistré sous le numéro 133819.

Lot 101A

10.- La couronne provinciale à acquis la partie de lot de Monsieur Roméo Savary, aux termes d'une expropriation en date du 22 mars 1962, enregistré sous le numéro 504878.

11.- Monsieur Savary à acquis une plus grande partie de lot de Monsieur Philippe Rochette, aux termes d'un acte en date du 28 février 1942, enregistré sous le numéro 271611,

12.- Monsieur Rochette a acquis la partie de lot de la succession F Rochette, aux termes d'une donation, en date du 2 mars 1940, enregistré sous le numéro 260399.

13.-Monsieur Rochette a acquis une partie de lot de la succession Joseph Montreuil, aux termes d'un acte de vente en date du 8 juin 1933, enregistré sous le numéro 234981.

14.-Monsieur Montreuil à acquis le lot de Monsieur J Jobin, aux termes d'un acte de vente reçu vers 1890, enregistré sous le numéro 94789.

Lot 101B

15.- La couronne provinciale a expropriée le terrain propriété de l'hôpital l'Hôtel Dieu de Québec, aux termes d'un acte en date du 17 mai 1957, enregistré sous le numéro 429389.

16.- L'hôpital l'Hôtel Dieu de Québec à acquis la partie de lot de Monsieur Nérée Tremblay, aux termes d'un acte en date du 16 avril 1936, enregistré sous le numéro 244692.

17.- Monsieur Tremblay à acquis le lot de Monsieur H Brophie, aux termes d'un acte enregistré sous le numéro 109577

18.- Monsieur Brophie a acquis selon l'item 5 des présentes.

Lot 102

19.- La couronne provinciale a exproprié le terrain propriété de l'hôpital l'Hôtel Dieu de Québec, aux termes d'un acte en date du 17 mai 1957, enregistré sous le numéro 429389.

20.- L'hôpital l'Hôtel Dieu de Québec à acquis la partie de lot de la succession A Routhier aux termes d'un acte en date du 28 octobre 1926, enregistré sous le numéro 204052.

21.- Monsieur Arthur Routhier à acquis le lot de la succession Thomas Pagé, en l'année 1918, aux termes d'un acte enregistré sous le numéro 116113.

Lot 103

23.- La couronne provinciale a expropriée un terrain propriété de l'hôpital l'Hôtel Dieu de Québec, aux termes d'un acte en date du 17 mai 1957, enregistré sous le numéro 429389.

24.- L'hôpital l'Hôtel Dieu de Québec à acquis la partie de lot de la faillite de Pierre Gauvin, le 30 juin 1926, enregistré sous le numéro 202486.

25.- Monsieur Gauvin à acquis de la succession Joseph Coté aux termes d'un acte en date du 5 avril 1918, enregistré sous le numéro 116224.

Le 14 décembre 2003.

Guy Gendron LL,L DDN.

Annexe 2

Dossier photographique



Photo 1 : Vue du boisé du lot 1 533 675



Photo 2 : Vue du boisé du lot 1 917 761



Photo 3 : Emprise d'Hydro-Québec au nord des sites

Annexe 3

Correspondance avec les organismes concernés



Direction régionale de la Capitale-Nationale

PAR TÉLÉCOPIEUR

Le 12 décembre 2003

Monsieur Normand Lalonde
Entraco inc.
1075, Côte du Beaver Hall, bureau 200
Montréal (Québec) H7Z 1S5

Objet : V/Réf. : P033780, Extrait : #1

Monsieur,


Nous désirons vous aviser par la présente que, suite à une vérification auprès de nos Services industriel et agricole, municipal et hydrique, nous n'avons pas de dossier à nos bureaux pour le site suivant :

Terrain vacant sur la rue Einstein à Québec
ou lot 1 917 761 et 1 533 672 du cadastre du Québec
ou au nom de Parc technologique

Nous espérons le tout à votre satisfaction et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Gilles Thibault
Répondant de l'accès
aux documents
pour la Direction régionale

Ministère des
Ressources naturelles,
de la Faune
et des Parcs

Québec 

Bordereau de télécopie

Date :	2003-12-11	Nombre total de pages :	1
Destinataire	Nom :	Normand Lalonde	Organisme :
	Adresse :		Entraide
	Téléphone :		Télécopieur :
			514-954-8818
Expéditeur	Nom :	Josée LeBreux	Unité administrative :
	Téléphone :	(418) 627-6385, poste 8200 1 800-267-1420	Direction du développement des hydrocarbures Télécopieur : (418) 528-0690

Message :

Madame, Monsieur,

Nous avons bien reçu votre requête en date du 9 décembre 2003 relative à votre demande d'information concernant l'adresse mentionnée ci-dessous.

Cependant, nous ne pouvons vérifier le site mentionné puisque nous avons besoin **d'adresse civique complète**. Notre système informatique retrace les dossiers **à partir d'adresse de site précise**.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à me contacter.

Votre référence : P033786

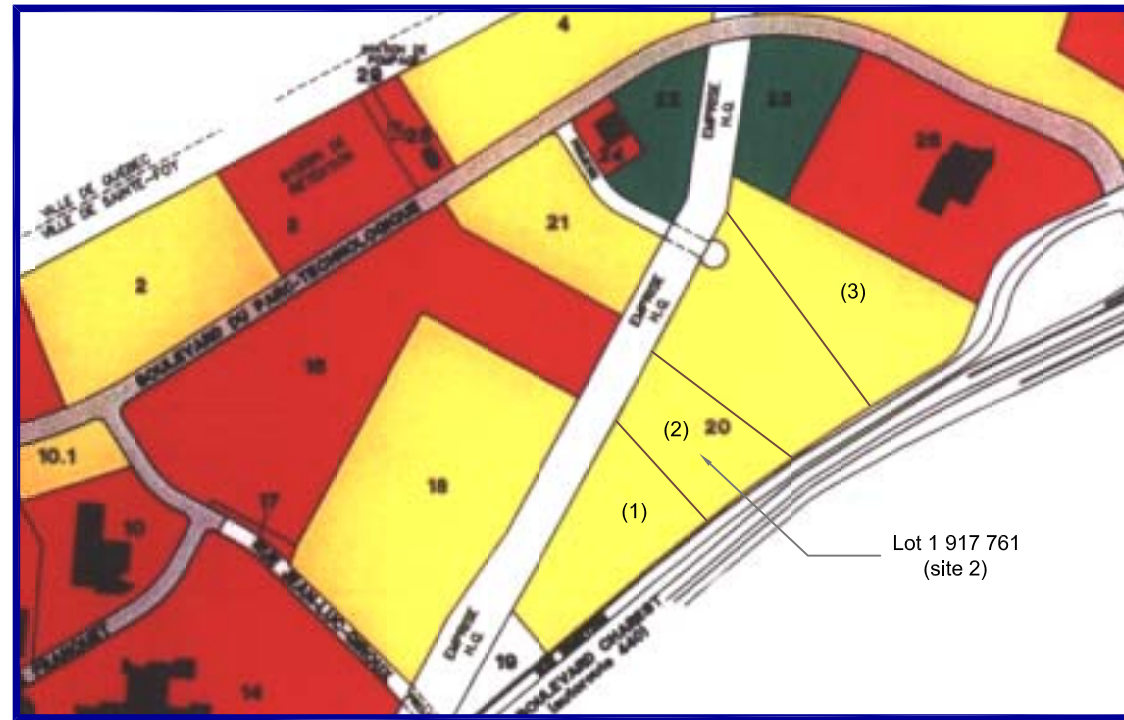
(Politique de confidentialité)

Ce document est destiné à l'usage exclusif du destinataire et contient de l'information privilégiée et confidentielle. Si le lecteur de ce message n'est pas le destinataire, il est prié d'en aviser immédiatement l'expéditeur et de détruire le document par la suite.

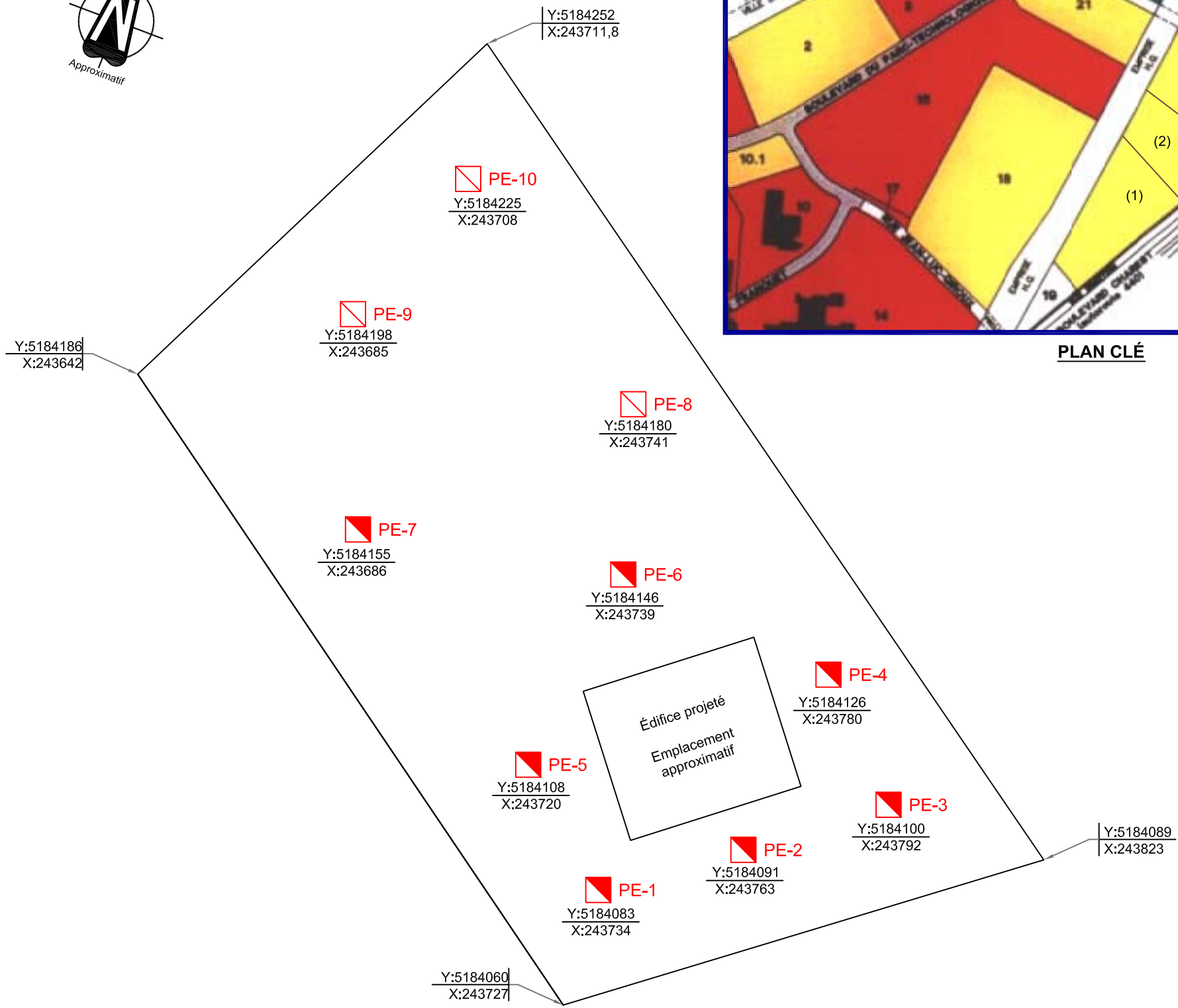
5700, 4^e Avenue Ouest, A-401
Charlesbourg (Québec) G1H 5R1

Annexe 4

Plans de localisation des sondages



PLAN CLÉ



LÉGENDE

- Puits d'exploration réalisé no PE-1 ▣ PE-1
- Puits d'exploration non réalisé no PE-8 ◻ PE-8

NOTES

Ce dessin est une représentation schématique et sert uniquement à la localisation des sondages.
La localisation des sondages est approximative.

AAAA	MM	JJ	MODIFICATIONS	PAR



Laboratoire de matériaux de Québec (1987) inc.

CLIENT



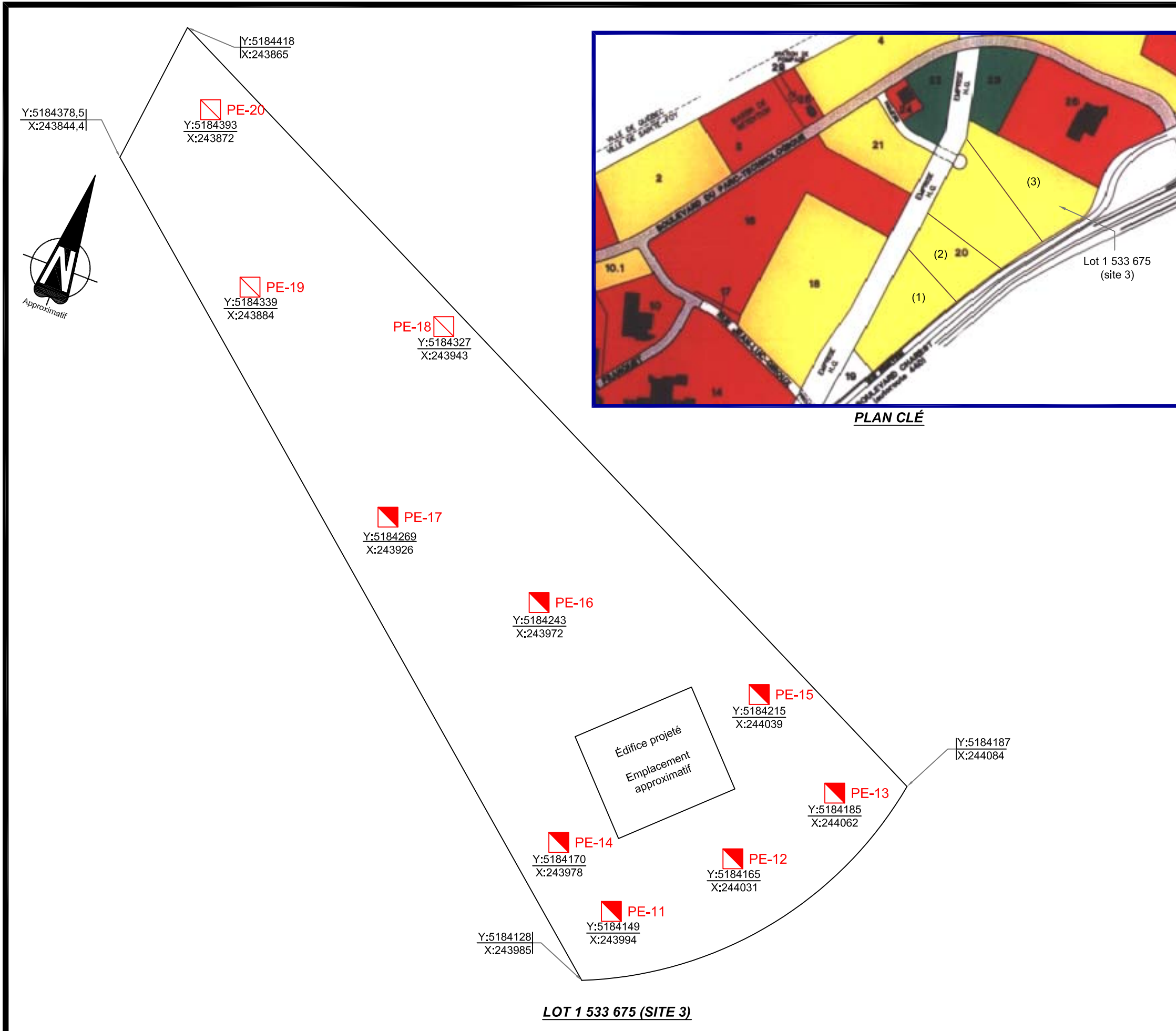
TITRE

**BUREAU D'AFFAIRES
LOT 1 917 761 (SITE 2)
PARC TECHNOLOGIQUE
DU QUÉBEC MÉTROPOLITAIN
QUÉBEC, QUÉBEC**

Étude géotechnique préliminaire

Localisation des sondages

DESSINÉ PAR Patrick Leblanc, dessinateur	DATE Janvier 2004
APPROUVÉ PAR André Leblanc, ing., M.Sc.	ÉCHELLE aucune
NUMÉRO DE DOSSIER 74-3212-101	FEUILLE 1/2



LÉGENDE

Puits d'exploration réalisé no PE-11  PE-11

Puits d'exploration non réalisé no PE-18  PE-18

NOTES

Ce dessin est une représentation schématique et sert uniquement à la localisation des sondages.

La localisation des sondages est approximative.

AAAA	MM	JJ	MODIFICATIONS	PAR



Laboratoire de matériaux de Québec (1987) inc.

CLIENT



TITRE

**BUREAU D'AFFAIRES
LOT 1 533 675 (SITE 3)
PARC TECHNOLOGIQUE
DU QUÉBEC MÉTROPOLITAIN
QUÉBEC, QUÉBEC**

Étude géotechnique préliminaire

Localisation des sondages

DESSINÉ PAR Patrick Leblanc, dessinateur	DATE Janvier 2004
APPROUVÉ PAR André Leblanc, ing., M.Sc.	ÉCHELLE aucune
NUMÉRO DE DOSSIER 74-3212-101	FEUILLE 2/2

Annexe 5

Certificat d'analyses du laboratoire

Certificat d'analyses

12 JAN. 2004

No. de certificat: 3L0826

CLIENT

Attention: Normand Lalonde
Compagnie: GROUPE-CONSEIL ENTRACO INC.
Adresse: 1075, Côte du Beaver Hall
Bureau 200
Montréal (Québec)
H2Z 1S5
Télécopieur: 514-954-8818
Téléphone: 514-954-8800

LABORATOIRE

Chargé(e) de projet: Martin Dea
Projet: AN032959
Date de réception: 2003/12/19
Date du rapport: 2004/01/05
Date de révision :
Révision no. 0
Nombre de pages: 5

Projet: P33788
Description: Rue Einstein
Prélevé par: GROUPE-CONSEIL ENTRACO INC.

Approuvé par:

Martin Dea, Chimiste OCQ 1992-012
Chargé de projet



Vérifié par:

Éric Fortin, Chimiste OCQ 1992-149
Directeur inorganique



Vérifié par:

Dominique Jean
Directrice organique

Annexes : 1 page(s) - Confirmation d'analyses
2 page(s) - Descriptions des méthodes analytiques

du fichier =051525sn
Révision no. 0

PSC Services Analytiques

Toutes les analyses incluses dans ce rapport ont été effectuées selon les règles de l'art incluant les procédures d'assurance et de contrôle de la qualité à moins d'entente écrite conclue au préalable avec le client. La responsabilité financière reliée à la responsabilité professionnelle est limitée à une valeur n'excédant pas le coût des analyses effectuées. Les échantillons seront conservés pour une période de 6 semaines à partir de la date de réception, à moins d'indication contraire convenue préalablement. Ce certificat d'analyses ne peut être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite de PSC Services Analytiques. Tous les résultats des matériaux de référence (MR) sont statistiquement sous contrôle sauf indication contraire. Les normes et les critères lorsqu'inclus dans ce certificat, le sont à titre indicatif seulement. En cas de disparité entre les normes et les critères indiqués et ceux officiels de la réglementation, ces derniers ont priorités.

Les analyses organiques ne sont pas corrigées en fonction de la récupération de l'étalon analogue (sauf dioxines/furannes et BPC par congénères).
Prière de contacter le ou la chargé(e) de projet pour toutes informations supplémentaires.
La description des méthodes analytiques internes et la confirmation des analyses, incluant l'identification des paramètres par les sous-traitants, sont jointes en annexe.
Les dates d'analyses et de préparation des paramètres sous-traités sont inscrites lorsque disponibles; dans le cas contraire, la date de réception du certificat par télécopieur est rapportée.
Les méthodes utilisées par PSC Services Analytiques proviennent de publications telles que "Standard Methods for the examination of Water and Wastewater" 20e éd., ou toutes autres publications reconnues par des organismes tels que MENV, EPA, etc.(voir annexe).

Notes:

- = Non Analysé

NA = Non Applicable

LDR = Limite de détection rapportée

<= Résultats obtenus inférieurs à la limite de détection rapportée

Pour les échantillons de sol, de solide et de déchet, les résultats sont exprimés en poids sec (sauf indication contraire).

Commentaires:

PSC Services Analytiques
Résultats d'analyses

	CO	CO	CO	CO
No. du Client:	1:0Ž50CM	2:0Ž50CM	3:0Ž50CM	4:0Ž50CM
No. du Labo:	051525 03	051526 03	051527 03	051528 03
Date d'échantillonnage:	03/12/17	03/12/17	03/12/18	03/12/18
Matrice:	SOL	SOL	SOL	SOL

Paramètre	LDR	Unités				
Humidité	0.5	(%)	19	27	25	24
Hydrocarbures C10-C50 (Hexane/GC)	100	mg/kg	<	<	<	<

Métaux

Cadmium	0.5	mg/kg	<	<	<	<
Chrome	5	"	12	8	12	9
Cuivre	5	"	18	5	11	<
Plomb	5	"	22	11	15	11
Nickel	5	"	15	6	12	7
Zinc	10	"	100	44	72	38

PSC Services Analytiques
Contrôle de la qualité

	CO	CO	CO		
No. du Client:	2:0Ž50CM	2:0Ž50CM	2:0Ž50CM		
No. du Labo:	051526 03	051526 03	051526 03		
Date d'échantillonnage:	03/12/17	03/12/17	03/12/17		
Matrice:	SOL	SOL	SOL		
Paramètre	LDR	Unités	Duplicata	% Écart	
Hydrocarbures C10-C50 (Hexane/GC)	100	mg/kg	<	<	-

PSC Services Analytiques
Corrélation des no. de lot avec les échantillons

No. de lot:	1221IS01
Humidité etc.	051525 03
	051526 03
	051527 03
	051528 03
Date d'analyse:	2003/12/22
Date de préparation:	2003/12/21

No. de lot:	1222JA01
Hydrocarbures C10-C50 (Hexane/GC) etc.	051525 03
	051526 03
	051527 03
	051528 03
Date d'analyse:	2003/12/22
Date de préparation:	2003/12/22

No. de lot:	1222JV01
Cadmium etc.	051525 03
	051526 03
	051527 03
	051528 03
Date d'analyse:	2003/12/22
Date de préparation:	2003/12/22